

Les ponts-basculés sont indispensables pour les transactions commerciales à la ferme. Les ouvrages hors sol sont les mieux adaptés aux usages agricoles.

Peser le pour et le contre avant de choisir son pont-basculé

Pour mieux maîtriser la commercialisation de leurs récoltes, de plus en plus d'agriculteurs vendent eux-mêmes leurs grains. Cette stratégie nécessite un équipement approprié pour peser les marchandises. Seuls les ponts-basculés sont approuvés par l'Etat pour réaliser des transactions commerciales. Dans le secteur agricole, la majorité de ces ouvrages sont dits « hors sol ». Contrairement aux ponts-basculés en fosse, tracteurs et camions y accèdent en montant une rampe. Opter pour du hors-sol

permet de peser des véhicules dont les pneumatiques dépassent en partie la largeur du pont (de 3 à 3,2 m), sans problème de report de charge. Plus ventilé qu'une construction en fosse, un pont hors sol est plus facile à entretenir et souffre moins de la condensation. En revanche, il pâtit d'une emprise au sol plus importante que les ouvrages en fosse.

Un équipement hors sol mesure le plus souvent 18 m de long, auxquels il faut ajouter une quinzaine de mètres de part et d'autre pour installer les rampes et permettre aux attelages de s'aligner sur la bascule. Les modules des ponts en fosse étant au niveau du sol, leur emprise est moins vaste.

LES PONTS HORS-SOL MOINS CHERS QUE LES FOSSES

Mais côté prix, les ouvrages hors sol s'avèrent moins onéreux. Les aménagements de génie civil préalables à l'installation coûtent 40 % moins cher pour un ouvrage hors sol (environ 8 000 euros). La plupart du temps, ces travaux, qui peuvent

1. Modules.

Les ponts-basculés se composent de plusieurs modules. Les ouvrages longs de 18 mètres possèdent en général huit capteurs de poids.

2. Entretien.

Les structures hors sol se nettoient plus facilement que les ouvrages en fosse. Plus aérés, ils souffrent moins de la condensation.

3. Prix. Un pont-basculé agricole classique (18 x 3 m) coûte entre 17 000 et 20 000 euros. Il faut y ajouter les frais de génie civil, qui seront moins élevés si l'agriculteur réalise lui-même la dalle sous-jacente.



être effectués par l'agriculteur, consistent à réaliser une dalle bétonnée sur laquelle reposera le pont-basculé. Hors génie civil, un pont-basculé coûte entre 17 000 et 20 000 euros. La structure porte des modules en béton ou métalliques, ces derniers étant plus faciles à déplacer. Les modules s'appuient sur des capteurs en inox. Ces derniers envoient des signaux analogiques ou numériques à un terminal informatique. Les deux types de capteurs pèsent avec la même précision. Les analogiques sont compatibles avec des composants électroniques de toutes origines. Les numériques doivent être connectés à un indicateur de la même marque. Leur atout réside dans leur faculté d'autodiagnostic. Si l'un d'eux ne fonctionne pas, le système le signale et en prend compte dans les mesures. Les constructeurs livrent le pont-basculé avec un logiciel informatique compatible avec Windows.

Nicolas Levillain

LES PONTS-BASCULES SOUS CONTRÔLE

Lors de sa mise en service, le pont-basculé fait l'objet d'une « vérification primitive ». Un technicien l'étalonne puis lui appose une vignette CE, certifiant que l'outil correspond à la métrologie légale, obligatoire pour les transactions commerciales. Les passages de chargements et les rigueurs climatiques soumettent les

composants à rude épreuve. C'est pourquoi une vérification périodique annuelle du pont-basculé par un organisme notifié par l'Etat est obligatoire. Elle coûte de 650 à 700 euros. L'organisme procède aussi à une révision obligatoire tous les deux ans (250 euros), durant laquelle il réétalonne le matériel.